

Affaire n° 2022 - 007

BOURSE COMMUNALE EN FAVEUR DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Afin d'aider les sportifs à participer aux compétitions se déroulant sur le territoire national, européen ou intercontinental, la Commune de Bras-Panon met en place une bourse en faveur des sportifs de haut niveau en complément des aides existantes depuis 2010. Il est proposé de reconduire ce dispositif pour cette année 2022.

Je vous rappelle les critères d'éligibilité qui sont les suivants :

- Dossier éligible si la personne réside à Bras-Panon (même si elle est licenciée dans une autre ville)
- Mettre à jour le barème de quotient familial

Niveau de compétition :

- Championnat de France, Europe ou du monde
- Jeux des îles de l'Océan Indien
- Jeux Olympiques
- Championnat DOM/TOM
- Participation en équipe de France
- Sélection de la Réunion

Soit :

- résider à Bras-Panon et être licencié dans un club de Bras-Panon
- résider à Bras-Panon être licencié dans un club hors de Bras-Panon

• **Critères de ressources :**

- Quotient familial inférieur ou égal à 600.00 €
Montant de la bourse de : 400.00 €
- Quotient familial supérieur à 600.00 €
Montant de la bourse de : 200.00 €
- Quotient familial supérieur à 1000 €
Montant de la bourse de : 100 €

Ces aides peuvent être attribuées une fois par an dans la limite des crédits inscrits au budget.

Dans ce cadre, la Commune a été saisie d'une demande de bourse, ci-joint :

NOM - PRENOM	COMPETITION	QUOTIENT FAMILIAL	PROPOSITION DE LA COMMISSION
SAVRIMOUTOU Johan	Tournoi international de Tchouckball	> 1000 €	100.€

La commission Sport, Culture, Enfance et Animation a émis un avis favorable le jeudi 10 février 2022.

Il vous est demandé de bien vouloir délibérer pour l'attribution des bourses sollicitées.

